

COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS

ILE DE FRANCE

46, avenue des Frères Lumière

78 190 TRAPPES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS

ILE DE FRANCE

46, avenue des Frères Lumière

78 190 TRAPPES

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Régional Sports pour tous d'Ile de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L 'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations



ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pierrelaye, le 18 mars 2022

S2F ASSOCIÉS

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles



Jean-Luc FLUCK

Associé

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	588	21	567	584
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	57 691		57 691	57 691
	Constructions	228 356	49 440	178 916	188 446
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	132 743	70 825	61 917	71 728
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières				200	
TOTAL (I)	419 377	120 286	299 091	318 649	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	75 962		75 962	151 776	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	335 129		335 129	96 383	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	76 485		76 485	202 052	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 426		4 426	17 396
	TOTAL (II)	492 002		492 002	467 608
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	911 380	120 286	791 093	786 256	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					
				200	

S2F ASSOCIES
 395 251 994 000 20
 30 rue Georges Boucher
 95480 PIERRELLAYE
 Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	30 612	30 612
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	390 542	315 098
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	66 760	75 443	
	Total des fonds propres (situation nette)	487 913	421 153
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	487 913	421 153
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	63 246	26 700
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	63 246	26 700
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		129 925
	Emprunts et dettes financières divers	188	455
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	163	883
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 598	23 671
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	60 603	54 253
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 953	1 269	
Produits constatés d'avance	128 429	127 947	
	Total des dettes	239 934	338 403
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	791 093	786 256
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	66 760,02	75 443,46
	(1) Dont à moins d'un an	239 771	229 923
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	37 740	60 369
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	106	2 245
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	617 612	446 178
	dont parrainages	(74)	2 916
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	47 106	1 280
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	346 904	262 618
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	22 731	53 162	
Utilisations des fonds dédiés	26 700	23 500	
Autres produits	7	1 088	
	Total des produits d'exploitation	1 098 904	850 440
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	330 100	254 149
	Aides financières	16 878	4 950
	Impôts, taxes et versements assimilés	18 186	16 211
	Salaires et traitements	373 761	315 301
	Charges sociales	125 436	109 873
	Dotation aux amortissements et dépréciations	36 220	25 831
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	63 246	26 700
Autres charges	55 487	5 193	
	Total des charges d'exploitation	1 019 313	758 209
	RESULTAT D'EXPLOITATION	79 591	92 230

S2F ASSOCIES
395 251 994 000 20
30 rue Georges Boucher
95480 PIERRELAYE
Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		79 591	92 230
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	395 251 994 000 20	
	Autres intérêts et produits assimilés	30 rue Georges Boucher 388	365
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	95480 PIERRELAYE	1 086
	Différences positives de change	Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	388	1 452
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	993	2 935
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	993	2 935
RESULTAT FINANCIER		(605)	(1 484)
RESULTAT COURANT avant impôts		78 986	90 746
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	85	
	Sur opérations en capital	36	1 703
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	121	1 703
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	11 438	
	Sur opérations en capital	910	3 840
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		13 166
	Total des charges exceptionnelles	12 348	17 006
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(12 226)	(15 303)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 099 414	853 594
TOTAL DES CHARGES		1 032 654	778 150
EXCEDENT ou DEFICIT		66 760	75 443
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	11 200	10 960
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL	11 200	10 960
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Pers onnel bénévole	11 200	10 960
	TOTAL	11 200	10 960

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

S2F ASSOCIES
395 251 994 000 20
30 rue Georges Boucher
95480 PIERRELAYE
Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95

Règles et méthodes comptables

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 791 093 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 099 414 euros et un total charges de 1 032 654 euros, dégageant ainsi un résultat de 66 760 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Comité Directeur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode dite des coûts historiques.

Les états financiers sont établis en conformité avec :

- le règlement ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce
- le règlement CRC n° 1999-01 du 16 février 1999

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

La Fédération Française Sports pour Tous est une fédération multisports de loisirs, agréée et reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de rendre l'activité physique et sportive accessible à tous, quelles que soient les conditions physiques, psychiques, économiques ou sociales des personnes, dans le but de préserver ou d'améliorer leur forme. Pour devenir un acteur incontournable du sport pour tous, la Fédération s'appuie sur ses organes déconcentrés que sont les comités départementaux et régionaux et sur ses 2 500 clubs répartis sur tout le territoire et quelques départements d'outre-mer.

Les comités régionaux sont les relais de la Fédération Française Sports pour Tous, dans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

l'organisation de la formation initiale et continue des animateurs qui prennent en compte les besoins de chacun.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Bâtiments et constructions	25 ans
Logiciels informatiques	12 mois
Agencements, aménagements des constructions	4 à 10 ans
Installations techniques	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

S2F ASSOCIES

395 251 994 000 20

30 rue Georges Boucher

95480 PIERRELAYE

Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Au titre de sa mission légale de certification des comptes annuels, le montant des honoraires du Commissaire aux comptes porté au compte de résultat s'élève à 6 381 euros.

S2F ASSOCIES
395 251 994 000 20
30 rue Georges Boucher
95480 PIERRELAYE
Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95

EFFECTIF AU 31/12/2021

	Total	Hommes	Femmes
Cadres	3	3	
Employés	13	8	5
Totaux	16	11	5

VALORISATION DU BENEVOLAT

L'association tient un décompte des heures consacrées par les élus à l'animation de la structure. Ce suivi est effectué au moyens de fiches de temps remises par les élus. Il est ensuite procédé à une addition de l'ensemble des heures ainsi consacrées à l'association. La valorisation horaire est de 20 euros.

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION

L'association ne dispose d'aucune couverture en matière de pension et engagements de retraite.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Néant

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	588					588
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	588					588
CORPORELLES						
Terrains	57 691					57 691
Constructions sur sol propre	221 754					221 754
sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	6 602					6 602
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	9 100					9 100
Matériel de transport	75 345		14 184			89 529
Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 435		2 678			34 113
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	401 928		16 862			418 789
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	200				200	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	200				200	
TOTAL	402 716		16 862		200	419 377

S2F ASSOCIES
395 251 994 000 20
30 rue Georges Boucher
95480 PIERRELAYE
Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			S2F ASSOCIES 395 251 994 000 20 30 rue Georges Boucher 95480 PIERRELAYE Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95	
	Autres	4		16	21
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4	16		21
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	37 629	8 870		46 499
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	2 281	660		2 942
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 728	910		2 638
	Autres instal., agencement, aménagement divers	20 260	20 972		41 231
	Matériel de transport	22 165	4 791		26 956
Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 062	36 203		120 266	
TOTAL		84 067	36 220		120 286

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	75 962	75 962	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 133	3 133	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	645	645	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	186 100	186 100	
	Groupe et associés	312	312	
	Débiteurs divers	144 939	144 939	
	Charges constatées d'avance	4 426	4 426	
TOTAL DES CREANCES		415 517	415 517	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	46 598	46 598		
	Personnel et comptes rattachés	21 728	21 728		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 480	29 480		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 395	9 395		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	188	188		
	Autres dettes	3 953	3 953		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	128 429	128 429			
TOTAL DES DETTES		239 771	239 771		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		129 812			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			4 426
CHARGES DE COPROPRIETE TRAPPES ASSURANCES Maintenance Logiciel	S2F ASSOCIES 395 251 994 000 20 20 rue Georges Boucher 95480 PIERRELAYE Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95	1 132 490 2 805	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 426

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			128 429
PCA LICENCES		31 190	
PCA CQP	S2F ASSOCIES 395 251 994 000 20	72 304	
PCA PIED	30 rue Georges Boucher 95480 PIERRELAYE	16 295	
PCA ESAT	Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95	8 640	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			128 429

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		330 262
Autres créances clients	S2F ASSOCIES 395 251 994 000 20 30 rue Georges Boucher 95480 PIERRELAZE Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95	50
<i>CLIENTS FACT A EMETTRE</i>	50	
Autres créances		330 213
<i>SUBVA RECEVOIR ARS</i>	12 000	
<i>SUBVA RECEVOIR CONSEIL REGIONAL</i>	157 500	
<i>SUBVA RECEVOIR CPAM92</i>	12 000	
<i>SUBVA RECEVOIR CCASVP</i>	4 600	
<i>CONVENTION CQP</i>	109 031	
<i>CONVENTION PIED</i>	20 682	
<i>CONVENTION ESAT</i>	14 400	

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
CPAM 92	7 200	7 200	7 200	7 200
Conseil régional			39 900	39 900
CNDS	19 500	19 500	16 146	16 146
	64 68 95			
TOTAL	26 700	26 700	63 246	63 246

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	30 612			30 612
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	315 098	75 443		390 542
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	75 443	66 760	75 443	66 760
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	421 153	142 203	75 443	487 913

S2F ASSOCIES
395 251 994 000 20
30 rue Georges Boucher
95480 PIERRELAYE
Tel 01 30 37 17 55 - Fax 01 34 64 68 95